

Un nouvel ajustement du franc ROSSI ET DÉTROYAT

Pour hâter la sortie des avions vont être chargés des essais préliminaires de mise au point des prototypes

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Il faut, pour une politique de confiance durable, que le niveau monétaire ne soit pas toujours remis en question

A la base de cette action, il y a l'appel à la confiance du pays. Mais pour une politique de confiance durable il faut déterminer une base de départ solide qui résiste à toutes les épreuves. Il faut donc fixer d'abord un niveau monétaire qui corresponde à nos charges et ne soit pas toujours remis en question à chaque instant, un niveau qui mette enfin le franc à l'abri des attaques depuis des années déclenchées contre lui.

Repli et stabilisation en fait du franc

C'est pourquoi, sans me soucier des critiques, et convaincu d'accomplir mon devoir envers le pays, j'ai décidé d'opérer le repli de notre monnaie et de la stabiliser en fait sur des bases où elle sera efficacement défendue. Le mouvement français en plein accord avec les gouvernements américain et britannique, que je remercie de leur collaboration loyale et cordiale, a donc résolu d'opérer un ajustement du franc à un cours permettant d'assurer sa défense victorieuse.

Cette décision a été prise dans le cadre de l'accord tripartite auquel le gouvernement français reste fermement attaché.

L'épargne pourra s'investir dans notre monnaie sans craindre une dégradation nouvelle

Le cours que j'ai fixé pour la journée de demain ne sera pas inversé. L'épargne pourra donc s'investir dans notre monnaie nationale sans craindre une dégradation nouvelle et même en comptant plutôt une valeur accrue du franc.

Ainsi, nous pourrions poursuivre l'œuvre de reconstruction qui impose aux Français un effort dans la liberté.

Le prochain emprunt de la défense nationale donnera à tous les Français l'occasion de faire en pleine conscience, le sacrifice de leur patriotisme.

Au surplus, les décrets-lois qui ont été publiés ne se présentent pas seulement sous l'aspect fiscal, ingrat certes, mais nécessaire de l'augmentation des impôts. Ils constituent un ensemble de mesures qui favorisent le développement de la production et des échanges.

Notre but : développer le travail français

Nous vous présentons ce plan qui empêchera la monnaie de subir des attaques incessantes et qui permettra de préserver le stock d'or nécessaire à la défense nationale.

Nous avons préféré faire appel au courage des Français, plutôt que de nous laisser emporter par le courant sur les récifs. Notre but suprême, c'est de développer le travail français. La loi de la démocratie, c'est la loi de l'effort.

Pas de nouvelles variations de la monnaie, pas de dépenses nouvelles, pas de charges nouvelles; la paix à l'intérieur condition de la paix au dehors; voilà ce que nous voulons. Il n'est pas besoin de beaucoup de paroles pour que les Français comprennent que l'heure est venue de s'unir dans l'ordre et le travail.

CELFOR

Seul produit pour laver, dégraisser et nettoyer vos linge-serviettes. Dans toutes bonnes drogueries.

LE PROCHAIN VOYAGE DES SOUVERAINS BRITANNIQUES EN FRANCE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

A la gare, ils seront reçus par le chef de l'Etat et M^{rs} Albert Lebrun, les présidents des deux Chambres, le président du Conseil et les membres du gouvernement, le président du Conseil municipal de Paris, le préfet de la Seine, le préfet de police, ainsi que les hautes autorités civiles et militaires.

Par les avenues du bois de Boulogne, la place de l'Etoile, la rue des Champs-Élysées, la place de la Concorde, les souverains seront conduits en cortège au ministère des Affaires étrangères, où des appartements sont aménagés pour eux ainsi qu'une partie de leur suite, différentes personnalités britanniques devant être logées dans un grand hôtel de la place de la Concorde.

Le président de la République et M^{rs} Albert Lebrun feront eux-mêmes les honneurs de leur appartement au roi George VI et à la reine Elisabeth qui, après quelques instants de repos, leur rendront visite à l'Élysée, où aura lieu le soir même, un grand dîner suivi d'une réception.

Le lendemain matin, les souverains se rendront sur la tombe du Soldat Inconnu.

Dans la journée, ils seront solennellement reçus à l'Hôtel de Ville.

Le soir, le roi et la reine offriront un dîner à l'ambassade d'Angleterre en l'honneur du président de la République et de M^{rs} Albert Lebrun.

Le 10 juin, les souverains assisteront au concert de Satory, près de Versailles, à une grande revue militaire. Un déjeuner leur sera offert dans cette ville. Le dîner devant avoir lieu au ministère des Affaires étrangères.

D'autre part, une soirée de gala aura lieu à l'Opéra, soit le 29, soit le 30 juin.

Le lendemain, le roi et la reine s'élanceront à Paris pour Villers-Bretonneux où ils doivent inaugurer un monument célébrant la fraternité d'armes franco-allemandes, puis ils rejoindront l'Angleterre.

Le Conseil des ministres

Paris, 4 mai. — Un Conseil des ministres s'est tenu, mercredi matin, à l'Élysée, de 8 h. 30 à 9 h. 30, sous la présidence de M. Albert Lebrun.

Le Conseil des ministres a été uniquement consacré aux questions financières et au lancement du prochain emprunt de la Défense nationale. Aucun communiqué n'a été remis à la presse.

Les conditions de lancement de l'emprunt de défense nationale seront vraisemblablement arrêtées dans les quarante-huit heures.

Les charges de l'impôt en France et en Angleterre

Londres, 5 mai. — L'impôt sur le revenu venant d'être augmenté en Angleterre, un journal de Londres a demandé à l'attaché financier près l'ambassade de France, d'établir une comparaison entre le sort du Français et de l'Anglais. Il en résulte qu'à l'heure actuelle le Français gagnant moins de 150 livres (24.000 francs) par an paie plus d'impôts que l'Anglais dont les moyens sont les mêmes.

Jusqu'à un revenu annuel de 500 livres (8.000 francs), il ne fait aucun doute aujourd'hui que le Français verse plus au fisc que l'Anglais, tandis que dans le cas des contribuables gagnant de 500 à 1.000 livres (8.000 à 16.000 francs), par an, la proportion des impôts est à peu près la même dans les deux pays.

Les nouveaux décrets

Nous avons dit que des nouveaux décrets-lois ont paru dans le Journal officiel de mercredi. Aux quatre décrets que nous avons cités, il y a lieu d'ajouter les deux suivants :

1^{er} Finances. — Décret portant fixation des tarifs des taxes à la production et des taxes uniques. Décret portant fixation du taux de l'impôt sur la dynamite. Décret portant fixation des impôts indirects. Arrêté portant fixation du cours moyen du sucre.

2^e Éducation nationale. — Un arrêté fixant au 1^{er} juin 1938 la date des élections générales pour le renouvellement du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

LETRE DE BRUXELLES

La politique étrangère de la Belgique et la France

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

BRUXELLES, 4 MAI 1938.

La politique n'est pas close sur la nouvelle politique internationale de la Belgique. Plusieurs croient et disent encore qu'elle sera « admirablement le Reich » et de là à conclure qu'elle dessert la France, il n'y a qu'un pas. Or, rien ne peut attester et élever davantage les Belges que de leur dire cela. Au fond, la nouvelle politique belge méconnaît-elle les relations passées que la Belgique a eues avec la France ?

M. Devès, ancien ministre de la Défense nationale, dont les sympathies françaises sont indéniables, met au point cette question. En réalité, dit-il, il n'y a jamais eu depuis la guerre, de traité d'alliance franco-belge et jamais l'aide militaire de la France n'a été considérée ni à Paris ni à Bruxelles, comme devant « jouer automatiquement ». La Belgique a été « amie de la France », dans le sens diplomatique et politique du mot. M. Devès en conclut que la politique étrangère de la Belgique ne constitue pas une situation nouvelle. « Nous restons, dit-il, dans la ligne de conduite que la Belgique, amie de la France, mais jamais alliée, a toujours suivie. »

Cette position n'exclut pas, ajoute M. Devès, « le droit et le devoir du gouvernement belge de préciser toutes les éventualités et notamment celle du secours français et d'autoriser, par conséquent, des « conversations » d'état-major, dont le seul objet est de déterminer où, quand, comment et avec quelles forces nos amis viendraient à notre aide, lorsque nous aurons fait appel à leur concours. C'est au gouvernement belge qu'il appartient d'apprécier, sous sa responsabilité entière, l'opportunité et le caractère de telles « conversations ».

M. Devès, résumant ce passionnant débat, conclut en ces termes : « Que demande l'Angleterre ? Que notre territoire ne puisse servir à son ennemi éventuel de passage ni de base aérienne ou maritime. Que demande la France ? — Qu'il ne serve pas de couloir d'invasion pour tourner la ligne fortifiée Maginot. L'une et l'autre sont toujours dits. M. Maginot — dont je m'honore d'avoir été l'ami — me l'a dit lui-même. Les deux États en ont fait l'objet d'une déclaration solennelle toute récente. »

Par notre « politique indépendante », obtenons-nous ce qu'il nous demandent ? Incontestablement, si nos frontières, en cas de conflit, et si notre ciel sont respectés. Dans le cas contraire, nous « faisons appel », et l'on se bat, tous ensemble. Et pour qu'on se batte bien nous sommes solidement armés, sublimement fortifiés, moralement préparés au suprême effort.

L'ancien ministre belge ajoute encore : « La France et l'Angleterre, si leur politique militaire le leur conseille, peuvent-elles se servir du territoire belge, au gré de leur désir ou de leur intérêt ? » Elle ne nous le demandent point, répond-il. Elle ne nous l'ont jamais demandé.

Mais et elles leissent ? Et M. Devès répond : « La réponse immédiate, catégorique, unanime : c'est, non. »

Cette procédure rapide pourra faire gagner plusieurs mois sur les délais habituels de sortie

Paris, 4 mars. — Le ministère de l'Air communique : « En vue de hâter la sortie des avions, M. Guy le Chambrier, ministre de l'Air, vient de décider de confier les essais préliminaires de mise au point en vol des prototypes, à deux pilotes particulièrement qualifiés et qui ne relèveront de lui-même. Ces pilotes procéderont à ces essais en moins de temps que les pilotes usuels. Leurs conclusions serviront d'élément principal à la décision qui sera prise de faire passer les avions à la commission des essais. Elles devront permettre aussi de commander immédiatement le dossier de fabrication en grande série. »

« On estime que l'intervention de ces pilotes, permettant de gagner plusieurs mois sur les délais habituellement prévus pour la sortie des types de série. Les pilotes désignés par le ministre de l'Air sont : le commandant Roset et Michel Détrouy. »

LA PREMIERE SESSION DU CONSEIL GENERAL DU NORD

Au cours de sa séance de mardi, l'assemblée départementale a pris position dans les deux importantes questions de l'assistance médicale gratuite et du centre médico-pédagogique pour enfants arriérés.

Il était 18 h. 45, quand le coup de sonnette énigmatique du maire de Roubaix ouvrit, avec plus d'une heure de retard, la troisième séance publique de la session.

A sa droite, M. Carles s'installe, tandis que M. Laurent reprend ses fonctions de secrétaire de séance.

Une poussière de petites affaires...

M. Lebas, soumet à ses collègues une série de rapports des trottoirs, quatrièmes et cinquièmes bureaux, ayant trait à des vœux, subventions, demandes de crédits, ou communications diverses.

Une question intéressante surtout nos lecteurs de la région d'Halluin, qui seront heureux d'apprendre que le troisième bureau a transmis à l'administration préfectorale, son avis favorable à un projet tendant à l'organisation de cours d'enseignement agricole ménager.

Signalons aussi l'adoption d'un rapport favorable du IV^e bureau, sur un vœu de M. Guilleman tendant à obtenir des crédits pour l'amélioration de la route nationale de Lille-Vendicqennes, dans la région de Cysoing.

Divers autres vœux sont ensuite adoptés ; ils concernent : les catastrophes minières, vœux commémoratifs aux dirigeants techniques des mines ; la création de sections prouhommes agricoles au sein des Conseils de prud'hommes ; les secours de l'Etat aux bateliers artisans ; le renouvellement des conseils municipaux ; l'importation des blés et des plants de pommes de terre.

La chasse

M. Lehannier apporte ensuite les conclusions de son rapport concernant les modifications au règlement de la chasse. Ces modifications portent : sur la période d'ouverture de la chasse aux gibiers divers, et par catégories sur la création d'une réserve obligatoire, sur le port obligatoire d'une photo du permis de chasse lui-même.

Ces conclusions sont adoptées. Signalons pour terminer, une intervention du docteur Cordennier et de M. Saint-Venant, visant à obtenir une augmentation de la subvention de l'Etat, à l'Institut Pasteur, et un vœu de M. Henri Boquet, favorable aux familles nomades, M. R. Descamps, rapporte finalement, sur la question des conseils municipaux, pour lesquelles le Conseil général vote un premier crédit destiné à permettre l'ouverture des cours, en octobre prochain.

L'assistance médicale gratuite

C'est encore M. R. Descamps qui apporte au nom du II^e bureau, les grandes lignes de la réorganisation de cet important service départemental.

On sait que la Fédération des syndicats médicaux du Nord a présenté une demande tendant à obtenir un relèvement du taux des honoraires des médecins assistant au service départemental de l'assistance médicale gratuite.

Les modifications demandées par la Fédération sont les suivantes : Prix de la consultation médicale : 11 fr. au lieu de 8 fr. actuellement.

Tarif des indemnités de déplacement à déterminer : au lieu de 1 fr. et 3 fr. par km, par jour ou le jour ou la nuit.

Les conclusions de M. R. Descamps sont les suivantes : Continuer à persister sur assistés de choisir leur médecin parmi trois praticiens au moins dans tous les cas et quel que soit le chiffre de la commune ; Maintenir et renforcer les dispositions assurant aux assistés un effectif stable et plus important d'assistés ; Ainsi se trouverait consacrée la règle de la fixité du choix du médecin pour une période de trois ans.

Dans le même esprit, la clientèle d'assistés de médecine de l'Assistance médicale gratuite serait assurée dans les conditions suivantes : Communes de 1 à 5.000 habitants, maintien de 3 médecins ; de 5.001 à 10.000 habitants, maintien de 4 médecins ; de 10.001 à 18.000 habitants, maintien de 5 médecins ; de 18.001 et au delà, maintien de 6 médecins.

Les médecins actuellement agréés seraient autorisés, à titre provisoire, à continuer à exercer leurs fonctions dans la commune de leur résidence personnelle et la limitation du nombre de praticiens ne s'effectuerait que par voie d'extinction.

Pour la rémunération des médecins, il a été établi par la commission, un tarif rural et un tarif urbain.

Tarif rural. — Les assistés de toute localité de 2.000 habitants et moins pourraient être soignés à raison de 15 fr. à la visite et 10 fr. par consultation.

Le même régime pourrait être étendu aux localités d'une population s'élevant jusqu'à 5.000 habitants, sous réserve que le nombre des assistés n'y atteigne pas 500.

Tarif urbain. — Dans les milieux urbains, l'abandon de la clientèle assistée, groupée sur un faible parcours rend logique l'établissement d'une rémunération médicale à l'abonnement, et même par abonnement combiné, par exemple : 17 fr. pour la première consultation, 15 fr. par suite médicale ; 15 fr. par suite de deuxième consultation + 5 fr. par suite

M. Jean Cocteau présente à Lille deux de ses pièces inspirées du théâtre grec

Les fêtes données mercredi dans la salle des Stés de l'Université, à Lille, par le syndicat des étudiants, ont été un succès. La présence du directeur, M. Hardy, lui-même intéressé par ce théâtre, a été un programme d'actualité.

Un programme d'actualité, deux pièces de M. Jean Cocteau, « Oreste » et « Gédipe », inspirées du théâtre grec. L'auteur les présente lui-même à son auditoire dont il gagna très vite sympathie par ses boutades spirituelles.

Curieux tempérament que celui de cet auteur. Dédaigneur des conventions, si non de la tradition, il réussit à introduire la fantaisie, l'humour et le baroque dans des drames où nous étions accoutumés de voir régner l'atmosphère oppressive de la fatalité.

M. Jean Cocteau prétend bien être plus près de la vie elle-même, c'est-à-dire de la vérité, et le plaisir non dissimulé des spectateurs à certaines de ses trouvailles, l'intérêt marqué par le décor étrange, fantasmagorique, au jeu des acteurs outillés à la moderne, encore une idée chère à l'auteur ! — se rait pour lui un bon raison.

Le procès demeure ouvert. Toutefois, nous les admirateurs de M. Jean Cocteau devons lui être reconnaissants d'avoir appelé la recette des succès au théâtre ; un auteur qui n'hésite pas à mettre le main à la pâte, a une troupe jeune et ayant la foi et... un public bienveillant, mais les deux premières conditions emportent la troisième.

— Une femme italienne, Mme Elsa Baracca, 30 ans, a mis au monde à Soest, un enfant du sexe féminin pesant 2832 g. ; 17 cm. Le bébé est né sans anomalies.

— A New-Burmp, en Moravie, deux jumeaux ont été nés par un accouchement normal. Les deux enfants ont été baptisés par le curé de la paroisse. Le père des deux enfants est un cultivateur de 500 couronnes, ainsi que déconseillent les couples.

LE NOUVEAU FRANC

Le nouvel ajustement du franc

LE TAUX DE LA DÉVALUATION SERAIT DE 8 A 9 %

Le gouvernement escompte le retour des capitaux exportés et, par suite, une reprise économique et un accroissement de la production

Paris, 4 mai. — A la suite de la déclaration polidiffusée dans le milieu du Conseil, on souligne dans les milieux gouvernementaux l'importance des mesures monétaires décidées dans le courant de la journée. On déclare qu'elles ne feront pas l'objet de textes officiels.

Il s'agit en effet pour le gouvernement, à l'exemple donné par M. Poincaré en 1927, de procéder, d'abord, à une stabilisation de fait qu'une stabilisation de droit suivra dans un délai plus ou moins éloigné.

Le taux de la dévaluation du franc sera fixé, position de repli qui ne pourra être dépassée. Ainsi, l'assurance sera donnée que le franc sera dorénavant toujours défendu et toute tentative de spéculation sera, par là même, découragée.

La certitude d'une stabilisation qui interviendra à une date très rapprochée, dans l'esprit du gouvernement, rend possible et favorise le retour des capitaux exportés. Ce retour doit, à son tour, entraîner une reprise économique et un accroissement de la production.

On fait remarquer, d'autre part, que

la stabilisation avec un recul du franc de huit à neuf pour cent, ne doit influer en rien sur le coût de la vie. Notre monnaie, depuis le premier alignement de novembre 1936, a subi, explique-t-on, une baisse de cent dix pour cent. On n'a eu à enregistrer parallèlement qu'une hausse des prix de cinquante-cinq pour cent environ, ce qui indique que, bien que le franc soit un pays de sous-production, il n'y a pas eu corrélation entre le cours du change et le coût de la vie.

Aux yeux du gouvernement, ce qui permettrait, au contraire, une baisse lente mais sensible des prix, serait un accroissement de la production favorable à la création d'un climat favorable à la reprise économique, condition qui permet de réaliser une stabilisation de la monnaie.

Un emprunt à court terme à un taux d'intérêt modéré serait lancé prochainement avant le grand emprunt de la défense nationale.

Enfin, contre la hausse artificielle du coût de la vie, le gouvernement se trouve armé, grâce à un organisme déjà existant : Le Comité de surveillance des prix.

On peut ajouter encore que le gouvernement lancera très prochainement, un emprunt à court terme à un taux d'intérêt relativement modéré et d'un montant peu important. Ceci, afin de rendre possible et favoriser le retour, grâce à la stabilisation de la monnaie, des capitaux exportés. Ce n'est qu'après ce premier emprunt que sera lancé le grand emprunt de la Défense nationale.

Huit soldats sont blessés au cours d'une collision

Bruxelles, 4 mai. — Une collision s'est produite mercredi après-midi, à Bourg-Léopold, entre un camion et une automobile militaire dans laquelle se trouvaient dix-huit soldats, qui allaient prendre leur service de garde au canal Albert. Le choc a été très violent. Huit soldats ont été blessés. Les deux véhicules ont été entièrement détruits.

LE ROI D'ITALIE offre un grand dîner en l'honneur du chancelier Hitler

Rome, 4 mai. — Le roi Victor-Emmanuel a offert mercredi soir, au Quirinal, en l'honneur de M. Adolf Hitler, un grand dîner de gala, qui a eu lieu dans la salle des Suisses.

Le Führer a pris place à droite de la reine. A la gauche du roi était M^{rs} von Ribbentrop.

A l'issue du dîner, le roi a prononcé un toast dans lequel, après avoir salué M. Hitler et le chef de la grande nation amie, le condottiere qui a rendu à l'Allemagne sa grandeur et sa mission civilisatrice, il a ajouté notamment :

« L'enthousiasme qui a salué votre passage de la frontière italienne à Rome et l'accueil que notre capitale vous a fait, à votre arrivée prouvent combien sont profonds les sentiments de l'Italie envers votre personne et votre patrie. »

Après l'exécution des hymnes allemands le souverain de sa cordiale bienvenue et un emprunt à gratitude pour l'accueil qui lui a été fait, puis il a poursuivi :

Tout le peuple allemand admire avec moi les succès extraordinaires que l'Italie a obtenus dans tous les domaines de la vie nationale en luttant contre une infinité d'obstacles sous le règne éclairé de Votre Majesté et sous la conduite de son ingénieur réorganisateur, le premier ministre.

« L'accueil grandiose et éloquent que j'ai reçu dans ce pays est la preuve que l'Italie fasciste sent qu'elle possède en l'Allemagne nationale-socialiste une amie sincère et qui ne peut défailir. Cette amitié réciproque n'est pas seulement un gage de sécurité pour les deux peuples mais une forte garantie pour la paix générale. »

Le cérémonial a pris fin à 22 h. 15.

Le roi Léopold sera le parrain de l'héritière des Pays-Bas

Bruxelles, 4 mai. — Sur l'invitation de la princesse Juliana et du prince Bernhard des Pays-Bas, le roi Léopold III a accepté d'être le parrain de la princesse Béatrice. Il assistera aux cérémonies du baptême qui auront lieu le 12 mai, à La Haye.

Mort de l'écrivain allemand Karl von Ossietzki

Berlin, 4 mai. — L'écrivain allemand Karl von Ossietzki, polémiste politique ardent, défenseur de l'idéal républicain, avait été interné dans un camp de concentration de la Prusse orientale, en vertu de la loi nationale-socialiste et avait reçu, en octobre 1936, le prix Nobel de la Paix, à l'indignation des nationaux-socialistes.

Il est mort mercredi après-midi, à l'âge de 44 ans, des suites d'une méningite. Il était depuis plus de deux ans en traitement dans une clinique de Berlin, sa constitution n'ayant pu résister au régime du camp de concentration.

Un incendie à bord du paquebot « La-Fayette » au Havre

Le Havre, 4 mai. — Un incendie s'est déclaré mercredi soir, à 21 h. 45, à bord du paquebot « La-Fayette ». Le feu qui avait été provoqué par un mécanicien, qu'il allumait le brûleur dans la chaufferie, s'est propagé à des boîtes de mausou et malgré les efforts des pompiers de la ville et de la Compagnie transatlantique les flammes se sont étendues à l'intérieur du luxueux paquebot.

Une trentaine de pompiers qui étaient restés à bord ont été bloqués par les flammes et n'ont pu être sauvés qu'avec de grandes difficultés.

On peut considérer que l'intérieur du paquebot est complètement détruit. Les dégâts sont considérables.

Actuellement le feu s'est encore à bord du paquebot et les pompiers ont dû cesser leurs secours.

La convention collective des industries métallurgiques parisiennes a été signée hier

Paris, 4 mai. — Les représentants des délégués patronaux et ouvriers des industries métallurgiques de la région parisienne se sont réunis, à 13 h., au ministère du Travail pour signer officiellement, en présence de M. Ramadier, ministre du Travail, les termes de la convention collective.

Les ventes publiques de laines à Roubaix

Les enchères publiques commencent mardi, ont continué hier, salle de ventes de la Bourse du commerce.

Les acheteurs y étaient venus en grand nombre, on remarquait la présence de Belges et d'Anglais, qui ont été enchères avec un particulier intérêt, sans toutefois intervenir fréquemment.

A 9 h., MM. René et Étienne Favart, courtiers accrédités, présentent un catalogue de laines, laines lavées et brutes, et des balayures.

A 14 h., la vente des mérinos et déchets d'industrie filé animée; les prix furent très élevés. Pour la laine de mérinos, l'acheteur demanda s'élève à 120 francs.

Renseignements commerciaux COTONS

Importations : 1.831 balles Américain ; hausse 6 ; Brésilien : hausse 6 ; Egyptian : hausse 7 ; Upper : hausse 6.

Terme	Préc.	Jour	Préc.	Jour
Disponible	8.81	8.81	8.53	8.53
Mai	8.73	8.73	8.55	8.52
Juin	8.65	8.65	8.53	8.52
Juillet	8.57	8.57	8.55	8.54
Août	8.49	8.49	8.67	8.64
Septembre	8.41	8.41	8.70	8.66
Octobre	8.33	8.33	8.74	8.69
Novembre	8.25	8.25	8.73	8.69
Décembre	8.17	8.17	8.75	8.70
Janvier	8.09	8.09	8.76	8.71
Février	8.01	8.01	8.79	8.74
Mars	7.93	7.93	8.82	8.77

Revettes. — Aux ports de l'Atlantique, au sud de la Gironde, 2.000 ; aux ports de l'Inde, 1.000.

Exportations, nulles.

Expéditions, nulles.

CHANGES A L'ÉTRANGER

Londres. — Sur Paris, 109.78 ; sur Bruxelles, 28.64 ; sur New-York, 0.974 ; sur Londres, court terme, 0.972.

New-York. — Sur Paris, 288.17 ; sur Londres, Cab. Transat., 4.9697 ; sur Bruxelles, 1683.

SUCRE. — Cuba. — Promette livraison : New-York, 4 mai. — L'incertitude de la situation relative au franc a exercé sur Wall Street une influence marquée. Les boursiers préfèrent ne pas s'engager avant la publication d'une déclaration catégorique. Aussi la bourse fut-elle des plus calmes après un léger échec.

Le mouvement de hausse caractéristique des valeurs de mines d'or a stimulé la cote d'une façon générale et encouragé la demande dans les autres compartiments. La hausse des valeurs surcotaux correspondait à des indications d'insuffisance en France et les achats convergèrent en fin de séance vers les valeurs d'actions et favorites de l'infatigable 3.550.000 actions seulement ont changé de mains.

Les hausses de un dollar, surtout, ont été remarquées. Les surcotaux ayant haussé en fin de séance, les surcotaux ont été portés jusqu'à 8 points. Les transactions portèrent sur 566 valeurs dont 340 haussèrent, 127 baissèrent et 119 ne changèrent pas.

L'ouverture fut ferme. Devant la prudence des opérateurs, une première demande de valeurs eut bientôt été satisfaite. Toutefois, aucune pression importante ne fut enregistrée et, par la suite, le marché devint fort calme. Le prix étant pour le plupart en baisse légère à midi.

Des hausses de fractions à un petit franc enregistrées au début de l'après-midi, sous la poussée de mines d'or, pétrolières, les cuprifères, les industrielles, les produits chimiques et les marchands étant notamment actives. Le compartiment adhésif fut particulièrement actif. Une reprise, U.S. Steel se montra particulièrement active malgré l'approche d'une échéance imminente. Les valeurs d'actions furent soutenues en raison du nombre de commandes mais les favoris américains furent surtout soutenus dans l'attente de déclarations concernant le projet de réduction de salaires. La hausse s'étendit en fin de séance et la clôture fut ferme.